

# EPR2 Penly : l'actu sur votre territoire

Un projet qui offre des perspectives de développement au territoire  
en créant une énergie respectueuse de l'environnement.

## LE PROJET EPR2

### PUBLICATION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU SITE DE PENLY

Le décret n° 2024-505 portant autorisation environnementale relative à la réalisation de travaux préparatoires nécessaires à la construction des EPR2 de Penly, a été publié au Journal officiel le 5 juin 2024.

Cette autorisation arrive à la suite d'une instruction qui aura duré près de 11 mois, depuis le dépôt des dossiers du projet EPR2 Penly, fin juin 2023. Cette instruction a ainsi permis d'enrichir le projet incluant une enquête publique qui s'est tenue de février à mars 2024. Cette dernière a conduit à un avis favorable sans réserve de la commission d'enquête dédiée.

Conformément à ce que prévoit l'autorisation, EDF va transmettre aux autorités les informations préalables au démarrage des travaux pour un lancement au début de l'été. Un décret approuvant la convention d'utilisation du domaine public maritime relative aux travaux en mer et sur le rivage viendra compléter cette autorisation prochainement.

L'objectif de cette première phase consiste à préparer le site pour pouvoir accueillir au mieux le projet EPR2. Les travaux préparatoires planifiés relèvent principalement de travaux de génie civil, visant, par exemple, au reprofilage de la

falaise artificialisée ou à l'élargissement de la plateforme en mer. Les premières entreprises devraient s'installer, au début de l'été, sur le site pour pouvoir mener les premiers travaux relevant notamment du défrichement et de la relocalisation d'espèces protégées.

A l'issue de cette phase de travaux préparatoires, la poursuite du projet sera conditionnée par l'obtention de l'autorisation de création, instruite par l'ASN, et qui devrait intervenir en 2026 après une nouvelle enquête publique. Cette autorisation permettra d'engager les travaux relatifs aux bâtiments nucléaires qui accueilleront du combustible à l'avenir.



© Marc CARAVÉO / EDF

## EMPLOI / FORMATION



© EDF / Clém Michaud

### DES JOURNÉES DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU GÉNIE CIVIL POUR PRÉPARER LES PREMIERS RE COURS À LA MAIN-D'ŒUVRE LOCALE

Dans la perspective du démarrage des travaux préparatoires à l'été 2024, et afin de préparer les premiers recrutements locaux à la rentrée 2024 (conduite d'engins de chantier, poseurs de canalisations, personnels à pied...), EDF et France Travail ont lancé des journées de découverte des métiers du génie civil sur le territoire. Elles visent à informer sur ces métiers et les formations associées, ainsi qu'à recueillir les souhaits des participants en fonction des premiers besoins identifiés. Ces journées associent

de nombreux partenaires : Fédération des travaux publics, département de Seine-Maritime, AFPA, Missions locales, APEC, Cap Emploi...

Ces réunions sont également l'occasion, pour les professionnels de l'accompagnement, d'engager un plan d'action individualisé avec les personnes intéressées, afin de leur permettre d'accéder à un emploi dans les prochains mois au sein du projet EPR2 Penly.

Cinq journées ont déjà eu lieu sur le territoire : Dieppe et Eu en avril, Petit-Caux et Forges-les-Eaux en mai, Dieppe en juin. Une dernière réunion est prévue le 27 juin à Tôtes.

#### EN SAVOIR PLUS

<https://projet-penly.edf.fr>

**300**

habitants de Falaises du Talou ont participé aux deux premières réunions publiques sur le projet EPR2 organisées en mai, à Saint-Martin-en-Campagne



## 3 questions à...

**Sandrine Lepron-Marc,  
France Travail, responsable  
de la cellule emploi-formation  
du Grand Chantier Penly EPR2**

Bien entendu, nous travaillons en lien étroit avec EDF et Eiffage, titulaire du marché de terrassement et génie civil, qui est la première entreprise à recruter sur le chantier.

### Concrètement, quelles sont les premières actions mises en œuvre ?

Il faut d'abord faire connaître nos besoins : six réunions de présentation des métiers du génie civil sont organisées d'ici à l'été sur tout le territoire, et d'autres suivront à la rentrée [voir article ci-contre]. En parallèle, nous proposons déjà des offres d'emploi pour la phase de travaux préparatoires. Elles sont accessibles sur le site de France Travail, via le mot clé « EPR2 ».

Nous menons aussi un travail de fond pour aller à la recherche de candidats en amont des offres d'emploi : nous avons envoyé plus de 1 000 questionnaires à des bénéficiaires France Travail du département pour tester leur intérêt pour le projet, et évaluer leurs qualifications (pour les métiers d'ouvrier et ingénieur génie civil, conducteur d'engin et personnel HSE). Une centaine de personnes se sont déclarées intéressées.

**Si vous souhaitez nous contacter,**  
l'adresse [epr2.penly@francetravail.fr](mailto:epr2.penly@francetravail.fr) est à votre disposition pour déposer votre CV ou demander des informations.

## SANTÉ

### ZOOM SUR... LES ÉVOLUTIONS DE L'OFFRE DE SANTÉ

Le dispositif Grand Chantier du projet EPR2 couvre plusieurs domaines traités au sein de comités techniques dédiés. Parmi eux, le comité sanitaire travaille sur les besoins liés aux sujets de santé. Le nombre de médecins (généralistes ou spécialistes) installés sur le territoire dieppois est déjà inférieur aux besoins de la population locale. Avec l'accroissement démographique lié au projet EPR2, il est indispensable de renforcer cette offre de santé. Le comité santé, copiloté par l'Agence régionale de santé et Dieppe Méca Énergies, regroupe des élus du territoire et des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, laboratoires). Il examine les projets portés par des acteurs locaux permettant de développer de nouvelles solutions pour apporter un service de santé de qualité aux habitants. Plusieurs projets ont d'ores et déjà été validés : l'extension du cabinet médical de Varengeville-sur-Mer, l'achat d'équipements ophtalmologiques pour l'hôpital de Dieppe, ou encore la construction d'un centre de santé intercommunal à Dieppe. Les projets validés sont ensuite présentés en comité des financeurs afin d'obtenir un financement du dispositif « Grand Chantier ». Ainsi, la commune de Varengeville a bénéficié d'un soutien



Patrick Boulier, maire de Varengeville-sur-Mer, Dominique Lepetit, coordonnateur du Grand Chantier pour l'État, et Alban Verbecke, directeur de la coordination du Grand Chantier pour EDF, signent la convention de financement du cabinet médical de Varengeville.

**Grand Chantier EPR2**  
#2 JUIN 2024

**Directeur de publication :**  
Service Communication EPR2  
[dipnn-epr2-communication@edf.fr](mailto:dipnn-epr2-communication@edf.fr)



Découvrez la plateforme  
de concertation du projet EPR2